



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Des bornes de recharge publiques au cœur des Pays-d'en-haut

Le Circuit électrique accueille les villes de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur

Montréal, le 19 janvier 2015 – Le Circuit électrique est heureux d'annoncer la signature d'une entente de partenariat avec les villes de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur et la mise en service de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Il y a maintenant deux bornes à Sainte-Adèle, dans le stationnement de l'entrée principale de la place des Citoyens au 999, boulevard de Sainte-Adèle. Une borne de recharge est également en service à Saint-Sauveur dans le stationnement du parc Georges-Fillion, situé sur la rue Principale, près de l'église.

Le maire de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau, a tenu à souligner que « cette entente de partenariat s'inscrit dans un virage vert qui se concrétisera par la réalisation d'un plan de développement durable en 2015. Nous souhaitons favoriser l'utilisation des véhicules hybrides et électriques sur le territoire de Sainte-Adèle et ainsi offrir aux visiteurs de passage dans les Laurentides, comme à nos citoyens, deux nouvelles bornes placées dans un endroit très fréquenté, au cœur même de la ville. Soucieuse de donner l'exemple, la Ville s'est d'ailleurs procuré un véhicule électrique l'an dernier. »

Pour sa part, le maire de Saint-Sauveur, Jacques Gariépy, se réjouit de l'entente : « L'installation de cette borne de recharge s'inscrit directement dans la volonté de la Ville d'appuyer les initiatives qui permettent à nos citoyens de faire leur part pour la protection de leur milieu de vie et d'accueillir nos visiteurs dans un environnement plus vert ».

« Nous sommes très heureux d'accueillir parmi nos partenaires les villes de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur, deux municipalités dont la notoriété et la réputation s'étendent bien au-delà de la région des Laurentides, a déclaré, au nom des partenaires fondateurs du Circuit électrique, Pierre-Luc Desgagné, vice-président – Affaires publiques et gouvernementales d'Hydro-Québec. En plus de bonifier l'offre de recharge dans un secteur prisé, ces nouvelles bornes de recharge seront installées à des endroits faciles d'accès et bien situés. »

À propos du Circuit électrique

Le Circuit électrique est le plus important réseau de recharge public du Québec. Il demeure une initiative majeure dans le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire pour soutenir l'arrivée des véhicules électriques rechargeables au Québec. Le réseau compte plus de 360 bornes de recharge publiques, dont 8 bornes rapides, en service notamment dans les stationnements de l'AMT et de plusieurs magasins RONA, épiceries Metro et pâtisseries St-Hubert sur le territoire québécois. Depuis son inauguration en mars 2012, 96 partenaires privés et institutionnels se sont joints au Circuit électrique.

Les utilisateurs du Circuit électrique bénéficient d'un service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 exploité et géré par CAA-Québec ainsi que d'un service de repérage de bornes. Le site Web lecircuitelectrique.com et l'application mobile du Circuit électrique pour [iOS](#) et [Android](#) sont mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles bornes sont déployées.

– 30 –

Pour renseignements :

Louis-Olivier Batty
Hydro-Québec, pour le Circuit électrique
514 289-4214
batty.louis-olivier@hydro.qc.ca

Caroline Nielly
Ville de Sainte-Adèle
450 229-2921, poste 208
cnielly@ville.sainte-adele.qc.ca

En tout, 36 bornes sont maintenant en service dans la région des Laurentides :

Blainville (8 bornes)
Boisbriand (2 bornes)
Deux-Montagnes (2 bornes)
Labelle (1 borne)
Mont-Tremblant (2 bornes)
Oka (1 borne)
Rosemère (2 bornes)
Rivière-Rouge (1 borne)
Sainte-Adèle (2 bornes)
Sainte-Sophie (2 bornes)
Sainte-Thérèse (5 bornes)
Saint-Eustache (1 borne)
Saint-Jérôme (6 bornes)
Saint-Sauveur (1 borne)

Pour connaître l'emplacement exact de chaque borne, consultez la carte au www.lecircuitelctrique.com/trouver-borne.fr.html.